



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 19 Votants : 26	DCM 2024 - 12 date d'envoi de la convocation mardi 12 mars 2024
--	---

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit mars à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

Etaient présents :

M. JF. AUDRIN, **Maire**, PONS Maxime, CARMONA Robert, EVOUNA NGUEMA Graziella, RUST Albert, CHOMEL Chantal, NICOLAS Pierre, ESTRADE Nathalie, SCHULIAR Christian, **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVILLE Marylène, MASSONNET Christian, GUILLET Marie, GIRAUDON Stéphane, CHATELIN Matthieu, CAZILHAC Jean-Marc, BOUCHAMI Muriel, ARTERO Sandrine, LEYRAT Cédric **Conseillers- ères**,

Absents-es et représentés-ées :

MAILLE Dany par GUILLET Marie, BLOND Laurent par CARMONA Robert, FOULQUIER Audrey par RUST Albert, MALDONADO Nicolas par ESTRADE Nathalie, CASQUEL Stéphanie par EVOUNA NGUMA Graziella, ANGLES Thierry par ARTERO Sandrine, DENJEAN Lucie par NICOLAS Pierre.

Absents excusés : VALETTE Martine, TESSIER Sandra, BRETON Emilie.

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION

Monsieur le Maire, suite à la démission de Mme Claverie Marina en date du 9 janvier 2024 puis celle de Mme Emilie Breton- venant immédiatement en suivant Mme Claverie Marina sur la liste UNI-E-ES POUR L'AVENIR le 21 janvier 2024 doit informer le conseil municipal

Monsieur le Préfet en a été informé de ces deux démissions et en a pris acte en application de l'article L 2121-4 du CGCT.

Conformément aux règles édictées par l'article L.270 du code électoral, « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit »

Ainsi, **Mr Cédric LEYRAT** suivant sur la liste UNI-E-ES POUR L'AVENIR a intégré le conseil municipal.

Le tableau du conseil sera mis à jour et envoyé à monsieur le Préfet.

POUR EXTRAIRE CONFORME
Le Maire,
Jean-François AUDRIN

